



Extrait du Registre des Délibérations

Comité Syndical

Séance du mardi 23 juin 2026

Date de la convocation : mardi 16 juin 2026

Étaient Présents :

Membres titulaires :

Arnaud JACOTTIN; Jean-Claude BOURIAT, Frédéric CLABE; Christophe PANDO; Florian BIENAIME; Frédéric GOMMY; Blandine SOUBEYRAS; Claude-Alexandre JAN; Julien BAYSSAC; Jean-Louis CALDERONI; Raymond CHAGOT; Jean-Michel BALEIX; Jean-Claude SETIER; Karine PERE; Hugues HIERNARD; Daniel LABOURET; Bertrand LOUBET; Jean-Marc DENAX; Véronique DELUZE; Jean-Pierre LACROIX; Cécile FAURE; Ivan LANTA; Franck LAMAS; Emilie ALONSO; Julie DE LALANDE DE VERNON; Stéphane ESTANGUET; Mounir HAJBI; Nathalie TORREJON; Virginie LEENKNEGT; Michel RIETSCH; Patricia WOLFS; Eric SAUBATTE;

Membres suppléants :

Guénaëlle HAURET suppléée par Véronique PEDEBOY, Christophe DESPAGNET suppléé par Cécile LANGINIER; Nathalie CABANNES suppléée par Sylviane MAZEAS DOLOREA; Jérôme MARBOT suppléé par Naïma BAAZIZI;

Étaient représentés :

Nicolas PATRIARCHE donne pouvoir à Eric SAUBATTE, Francis CHAPOTHIN donne pouvoir à Frédéric CLABE; Francis PEES donne pouvoir à Jean-Claude BOURIAT;

Étaient excusés :

Eric FRASCA; Joël SEGOT; Michel BERNOS; Bruno ZIEME; Stéphanie MAZA; Emmanuelle CAMELOT; Mehdi JABRANE; Marianne LAJARIGE; Tuncay CILGI;

Étaient absents :

Didier LARRIEU; Eric CASTET;

Secrétaire de séance : Julie DE LALANDE DE VERNON

7 – Convention Nouvelle-Aquitaine Mobilités- Etude de corridors cars express

Rapporteur : Monsieur Jean Claude BOURIAT

Mesdames, Messieurs,

Sur l'année 2020, une première étude multimodale a été menée par Nouvelle Aquitaine Mobilités en lien avec les partenaires pour anticiper les besoins en mobilité afin d'oeuvrer pour une mobilité partagée et coordonner l'ensemble des mobilités à l'échelle régionale, en vue de proposer une alternative crédible à l'auto-solisme.

L'étude multimodale 2025-2030 menée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités a ainsi permis d'identifier plusieurs corridors de déplacements faisant l'objet d'un besoin en service de mobilité alternative et pour lesquels une solution de car express pourrait être pertinente pour susciter du report modal.

Douze corridors ont ainsi été identifiés à l'échelle régionale et deux d'entre eux reliant le ressort territorial du SMPBPM et à des pôles urbains générateurs de flux domicile-travail feront l'objet d'études dédiées à partir de 2026 :

- Pau – Nay
- Pau – Tarbes

A travers les études corridors cars express, il s'agit d'analyser plus finement chacun des corridors précités afin d'y confirmer la pertinence des projets de cars express, définir les points d'arrêts et le niveau de service à envisager. Ces études, pilotées par Nouvelle-Aquitaine Mobilités en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, L'Etat, et Pau Agglomération, seront réalisées en étroite collaboration avec chaque territoire étudié.

Objet de l'étude

- Déterminer un itinéraire de car express avec son offre de service (terminus et services associés, arrêts et services associés, fréquence, amplitude, saisonnalité) sur la base d'un potentiel de desserte, et d'identifier les aménagements existants et à réaliser sur le corridor ;
- Déterminer le programme d'aménagements chiffré, nécessaire à la mise en service de la ligne afin de garantir son niveau de service (phasage possible) et la sécurité des usagers ;
- Identifier si d'éventuelles évolutions seraient pertinentes sur le réseau de transport en commun présent sur/autour de ce même corridor : adaptation de lignes, en niveau d'offre, points de connexion ou itinéraires tout en considérant l'ensemble des usages à remplir par ces lignes et leur rôle de desserte fine du territoire, ainsi que la nécessité de valider explicitement toute évolution d'offre en concertation avec les acteurs du territoire.

Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les engagements réciproques du syndicat mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités et du syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités en ce qui concerne les modalités de financement de l'étude des corridors.

Durée de la convention

La durée prévisionnelle de l'étude est de 12 mois, hors période de validation.

Coût des deux études

Corridor	Coût de l'étude	Participation Région Nouvelle-Aquitaine	Participation Pau Béarn Pyrénées Mobilités	Coût de la modélisation	Participation Etat à la modélisation
Pau-Nay	47 340 €	23 670 € (50%)	23 670 € (50%)	6 180 €	6 180 € (100%)
Pau-Tarbes	47 340 €	23 670 € (50%)	23 670 € (50%)	6 180 €	6 180 € (100%)

Après avis de la Commission Mixte du 12 juin 2026 et du Bureau du 12 juin 2026, il appartient au Comité Syndical de bien vouloir :

- 1 – Approuver la proposition de convention avec Nouvelle-Aquitaine Mobilités et le financement des deux études (convention ci-jointe)..
- 2 – Autoriser le Président à signer cette convention et tout document afférent à ces études de cars express..
- 3 – Les dépenses seront imputées au BP 2026 - Section Investissement - Article 2031.

Conclusions adoptées
A l'unanimité

Suivent les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président




Arnaud JACOTTIN

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le



ID : 064-200024883-20260702-CONV_NAM-AR